Département des Côtes d'Armor
Commune de Cohiniac

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212200455-20260314-DCM2026_11COHI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le samedi 14 mars 2026 à 10h00, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul HEDER, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour, transmis le 2 mars 2026.

Etaient présents : M. Jean-Paul HEDER, Mme Valérie MAHE, Mme Marie-Christine LABICHE-MICHEL, M. Jean-Paul ALLAIN, Mme Isabelle LISCORNET, M. Jean-Jacques ALLAIN

Absents excusés : M. Loïc LE BEUAN (pouvoir à Mme LABICHE-MICHEL), Mme Nathalie LECOQ (pouvoir à M. Jean-Paul HEDER)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine LABICHE-MICHEL

DCM 2026_11COHI – Vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le Budget Primitif 2026 de Cohiniac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide d'adopter, à l'unanimité des présents**, le Budget Primitif 2026 de Cohiniac, arrêté comme suit :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour un montant :

- ✓ Fonctionnement : 396 180.63 €
- ✓ Investissement : 501 885.16 €

Et ont signé les membres présents.

Fait et délibéré à Cohiniac,
les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Jean-Paul HEDER

